



SUD RENAULT Cléon

RUE DE TOURVILLE BP 10 76 410 CLÉON

☎ : 01.76.86.69.76 ☎ 01.76.86.13.78 ☎ : 01.76.86.13.45 Section

<http://sudrenault.org/cléon>



JUIN 2018

Mutuelle RENAULT,

Vers un changement des règles pour faire payer davantage les salariés ?

Tous les salariés adhérents à la mutuelle Renault ont reçu par courrier à leur domicile les documents relatifs à l'Assemblée Générale 2018 de la mutuelle Renault obligatoire.

Dans ces documents, certains articles proposent en vert des modifications qui interrogent...

EXPLICATIONS : Actuellement, ce sont les adhérents, lors de l'Assemblée Générale, qui sont appelés à se prononcer entre autres sur le montant ou les taux de cotisations (déjà établis par accord d'entreprise), et les prestations offertes. Ces compétences pourraient prochainement leur être retirées avec le projet de modification des statuts de la mutuelle Renault (article 23) pour être transférées au Conseil d'Administration (article 38).

Le conseil d'Administration aura ensuite le pouvoir de fixer les montants ou les taux de cotisation et les prestations, sans consultation des adhérents. Un non-sens démocratique.

ANCIEN TEXTE

NOUVEAU TEXTE

Article 38 – COMPETENCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de la mutuelle et veille à leurs applications.

Article 38 – COMPETENCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de la mutuelle et veille à leurs applications.

Le Conseil d'Administration adopte les décisions de caractère mutualiste, et ce inclus les prestations et les cotisations, pour les opérations individuelles mentionnées au II de l'article L.221-2 du Code de la Mutualité dans le respect des orientations générales fixées par l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration fixe les montants ou les taux de cotisations et les prestations des opérations individuelles ou des opérations collectives mentionnées respectivement au II et III de l'article 221-2 du Code de la Mutualité, dans le respect des règles générales fixées par l'assemblée générale. Il rend compte devant l'assemblée générale des décisions qu'il prend en la matière.

Le Conseil d'Administration peut se prononcer sur l'affiliation ou le retrait à un Groupement Assurantiel de Protection Sociale, et la conclusion, la modification éventuelle ou l'annulation éventuelle d'une convention d'affiliation.

Le Conseil d'Administration opère les vérifications et contrôles qu'il juge opportuns et se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la mutuelle.

A la clôture de chaque exercice, le Conseil d'Administration arrête les comptes annuels et établit un rapport de gestion qu'il présente à l'Assemblée Générale selon les dispositions de l'article L. 114-17 du Code de la Mutualité.

Le Conseil d'Administration opère les vérifications et contrôles qu'il juge opportuns et se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la mutuelle.

A la clôture de chaque exercice, le Conseil d'Administration arrête les comptes annuels et établit un rapport de gestion qu'il présente à l'Assemblée Générale selon les dispositions de l'article L. 114-17 du Code de la Mutualité.

C'est pourquoi votre vote est primordial ! SUD VOUS APPELLE A VOTER CONTRE !

Si les administrateurs nous demandent d'approuver ces changements lors de la prochaine AG, Serait-ce en pensant à de futurs projets de changements de cotisations, de prestations ou de règlement ?

Le montant de nos cotisations évolue au 1er janvier de chaque année, car il est fixé en pourcentage du Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale (PMSS). Depuis la signature de l'accord instituant une mutuelle obligatoire en 2014, direction et syndicats CFE-CGC, CFDT et CGT ont mis en place 2 avenants pour faire évoluer la part employeur. Cette dernière est d'ailleurs à géométrie variable, puisqu'elle oscille entre 61,4% d'une cotisation de régime de base pour un salarié seul, à moins de 22% pour un contrat famille en régime optionnel complémentaire (le coût de la partie optionnelle facultative reste à la charge du salarié). La loi impose une participation minimale de l'employeur de 50%, mais ce dernier peut décider d'aller au-delà, en fonction de ses capacités financières et de sa politique sociale... Chez RENAULT, voici l'évolution depuis 2014 :

Formules	Part employeur		
	Avenant 2015	Avenant 2016	2018 *
Régime de base			
Isolé	24,68 €	38 €	39,83 € (61,4%)
Duo	29,26 €	38 €	39,83 € (39,2%)
Famille	33,89 €	38 €	39,83 € (28,2%)

Jusqu'à fin 2018, RENAULT prend en charge l'évolution de l'augmentation du PMSS à hauteur de son impact sur le montant de la couverture à adhésion obligatoire de chaque salarié. **Mais qu'en sera-t-il pour 2019 ?**

Qu'est-il resté de l'ébullition sociale et politique de Mai/Juin 68 ?

Salaires, conditions et temps de travail, ambiance dans les entreprises, mode d'encadrement, mais aussi droits des femmes ou des travailleurs immigrés... : Quels sont les acquis de mai 68 ?

Le mouvement étudiant et la grève générale de mai/juin 1968 ont donné un coup de butoir dans une société conservatrice en crise... : Qu'est-ce que mai 68 a changé dans la société ? Qu'en reste-t-il aujourd'hui ?



A Renault Flins : Le 16 mai 1968, les ouvriers de Renault Flins entrent à leur tour dans le mouvement de contestation lancé par les étudiants de Nanterre. L'usine est occupée. Des escadrons de CRS sont envoyés en masse pour reprendre le site. Dans la nuit du 6 juin 1968, les half-tracks des CRS défoncent les grilles de l'usine. En réponse le 7 juin, 5 000 ouvriers se rassemblent devant l'usine, décidés à ne pas reprendre le travail. Des affrontements éclatent. Le 10 juin, un lycéen poursuivi par les CRS, Gilles Tautin, saute dans la Seine et s'y noie...

A Renault Cléon : Les conditions de travail sont dures : 46 h/semaine pour des salaires relativement bas. 200 jeunes ouvriers débrayent le 15 mai et demandent à être reçus par la direction, qui refuse. En réaction, ils séquestrent le directeur, son adjoint, le chef du personnel et le chef des gardiens. La grève s'installe. Il y a des débats sur la place de l'homme au travail, des pièces de théâtre, des concerts, la venue d'artistes et d'écrivains, des bénévoles du Planning familial viennent parler du couple, de la contraception...

Mai 68 est un moment d'échange : on débat, on s'ouvre au monde, on s'enrichit mutuellement, on lutte tout en faisant la fête !



Adhère au syndicat SUD c'est la seule façon de te faire entendre !

«Si tu ne participes pas à la lutte, tu participes à la défaite» (Bertolt Brecht, écrivain allemand 1898/1956)